

Session plénière du 11 juin 2026 : Le conseil départemental dresse le bilan financier de l'année 2025 et présente son budget supplémentaire 2026

Réunis ce jeudi 11 juin en session plénière à l'Hôtel du département à Blois, les élus du conseil départemental de Loir-et-Cher ont, après avoir rendu hommage à l'ancien conseiller général Bernard Dutray, dressé le bilan financier (compte financier unique) de l'année 2025 et voté le budget supplémentaire nécessaire pour l'année 2026. Malgré une année 2025 financièrement plus favorable que prévue, le budget supplémentaire 2026 montre que la prudence reste de mise dans un contexte économique tendu ou les politiques sociales restent très sollicitées.

Après deux exercices (2023 et 2024) ayant mis les budgets des départements à très rude épreuve, l'année 2025 constitue une rupture de tendance bienvenue. Les efforts de gestion conséquents ainsi que des recettes plus favorables qu'envisagées ont permis d'inverser l'effet ciseaux entre la dynamique très maîtrisée des dépenses de fonctionnement et celle des recettes de fonctionnement.

Un compte financier unique consolidé en 2025

Dans le détail, les **recettes de fonctionnement** du département ont, en 2025, enregistré une hausse de 4,7 % par rapport à 2024 (414,4 M€) sous l'impulsion, principalement, du dynamisme de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (+ 8,3 %, soit 54,8 M€) et des droits de mutations à titre onéreux (+17,3 %, soit 44,6 M€). Les **dépenses de fonctionnement** ont, pour leur part, été fortement limitées (+ 0,2 %, soit 376,5 M€). Les principales variations concernent les dépenses liées aux solidarités (+ 1,5 % par rapport à 2024) et particulièrement à l'autonomie, ainsi qu'au SDIS (+ 1,5 %, soit 19,7 M€) dans le cadre des objectifs du Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques. Concernant les ressources humaines, des efforts de gestion considérables ont permis de contenir les dépenses à hauteur de + 0,1 %.

Un effort d'investissement maintenu

Une situation positive, dont l'une des conséquences a été la restauration d'une partie des niveaux d'épargne du département (qui s'étaient effondrés en 2023 et 2024). Ce, tout en maintenant un effort d'investissement important de 58,9 millions d'euros (M€). Malgré une incertitude grandissante sur les marges de manœuvre pour les années à venir, le département maintient sa forte politique de soutien aux communes, aux associations et aux établissements sociaux et médico-sociaux. Ainsi, en 2025, les **investissements directs** (43 M€) ont notamment permis la rénovation des collèges Louis-Pergaud de Neung-sur-Beuvron et Joseph-Crocheton de Veuzain-sur-Loire, ainsi que la réalisation des premiers travaux de la passerelle sur la Loire. Les **subventions d'investissements** (DDSR, DDAD, etc.) accordées par le département – qui reste un financeur incontournable du territoire – se sont pour leur part élevées à 15,9 M€ (+ 6,1 % par rapport à 2024).

Une situation favorable mais fragile

Au total, l'exécution de l'ensemble des budgets du département a généré un solde de 7,1 M€ pour l'année 2025 (10,5 M€ après reprise des résultats antérieurs, contre 3,4 M€ en 2024). Ce résultat permet au Loir-et-Cher de disposer d'une capacité de désendettement plus favorable que la moyenne des autres départements de la région. Néanmoins, cette tendance positive – due à des efforts de gestion importants – reste extrêmement fragile. Cela,

notamment en ce qui concerne le niveau d'épargne brute (désormais à 8,6 % et donc toujours inférieur au seuil prudentiel de 9 %). Le contexte budgétaire national reste par ailleurs plus que préoccupant.

Budget supplémentaire pour 2026

Le budget supplémentaire pour l'exercice 2026 qui intègre le solde de l'exercice 2024 (10,5 millions d'euros) prend en compte également des premières modifications au budget primitif :

- Une hausse de 4 M€ (+ 1 % par rapport au budget primitif) des recettes de fonctionnement (portées par la TSCA, la TVA et les recettes du secteur social) ;
- Une hausse de 0,7 M€ (+ 4,4 %) des recettes d'investissement ;
- Une hausse de 6,9 M€ (+ 1,8 %) des dépenses de fonctionnement (dont 6,1 M€ au titre des solidarités, concernant principalement l'autonomie et le revenu de solidarité active) ;
- Une hausse de 929 600 € (+ 1,6 %) des dépenses d'investissement (dans le cadre de projets concernant les routes, les bâtiments et les solidarités).

Si le compte financier unique de l'année 2025 marque une amélioration, les ajustements nécessaires du budget 2026 montrent que les dépenses de fonctionnement restent sous forte tension. Face à une conjoncture économique et nationale qui ne cesse de se détériorer, la vigilance est plus que jamais de mise. Le ralentissement économique, combiné à la dérive des comptes de la Nation, annonce une période particulièrement complexe pour les collectivités, et plus encore pour les départements.

« Alors que l'effet ciseau qu'a connu le budget du département l'an passé s'est inversé et que les chiffres présentés dans le cadre de ce compte financier unique et de ce budget supplémentaire sont plus favorables qu'en 2025, nous devons rester prudents. Notre situation, bien que meilleure, reste très fragile et encore au-dessous du seuil de prudentiel s'agissant de la capacité à dégager de l'épargne et autofinancer nos investissements », a déclaré Claire Foucher-Maupetit, rapporteur du budget.

« L'adoption du compte financier unique 2025 et de notre budget supplémentaire pour 2026 confirme la pertinence de nos choix de gestion. Grâce à une réelle rigueur de gestion, le département de Loir-et-Cher affiche aujourd'hui une situation budgétaire plus favorable qu'à l'issue des très rudes années 2023 et 2024. Cette gestion vertueuse nous permet de maintenir un cap ambitieux : continuer d'investir pour notre territoire et poursuivre notre soutien sans faille aux communes et aux associations. Il s'agit d'un engagement politique fort, que peu de départements sont en mesure de tenir face à un contexte national préoccupant et aux menaces de coupes budgétaires de la part de l'État. Pour garantir la continuité de nos missions de service public, la vigilance et l'exigence de gestion demeureront notre ligne de conduite », a tenu à souligner Philippe Gouet, président du conseil départemental.

Ce jeudi 11 juin 2026, le rapport d'activité 2025 du conseil départemental a par ailleurs été diffusé aux élus. Il est disponible sur departement41.fr.